

La commune municipale de Péry-La Heutte recherche pour son école à journée continue (EJC) un·e

DIRECTEUR·TRICE REMPLACANT·E

durant le congé maternité de la directrice

Taux d'occupation : 60% à durée déterminée (CDD) dès que possible jusqu'en fin d'année scolaire 2026/2027.

Horaires fixes sur semaines scolaires

(19h45 de temps de terrain et
temps administratif non-déplaçable)

Lundi 10H00 - 17H00

Mardi 7H00 – 8H15

Mercredi 11H30 - 17H30

Jeudi 11H30 – 17h00

Temps administratif supplémentaire : 7h45 à répartir sur la semaine de travail

Missions du directeur ou de la directrice

- Organiser et superviser un accueil de 35 places, proposer des prestations et un encadrement du public de qualité.
- Assurer le fonctionnement administratif et budgétaire de la structure.
- Encadrer l'équipe éducative de 6 personnes, un apprenti ainsi qu'une équipe de personnes remplaçantes. Favoriser un espace accueillant, bienveillant et respectueux pour toute personne travaillant au bon fonctionnement de l'EJC.
- Engager les démarches et procédures de recrutement du personnel de l'équipe éducative et participer aux procédures de recrutement selon le besoin.
- Organiser les colloques d'équipe.
- Amener les projets, objectifs et moyens de les mettre en œuvre de façon positive, constructive et moderne.
- Collaborer avec les différents services qui incombent à sa fonction.
- Assurer un encadrement et un accompagnement adéquat au stade de développement d'enfants de 4 à 12 ans.
- Faire preuve de professionnalisme et assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.
- Collaborer et s'impliquer aux différents modules de l'EJC en adéquation avec les concepts organisationnels et pédagogiques mis en place.
- Assurer le bon déroulement des repas du matin, midi et après-midi.
- Animer des temps d'activités ludiques, éducatifs, pédagogiques et/ou créatifs avec des groupes d'enfants.
- Accompagner les enfants aux devoirs en adéquation avec leur niveau scolaire.
- Collaborer en bonne entente avec les familles des enfants accueillis.
- A un devoir de signalement auprès des autorités compétentes.

Profil souhaité

- Être au bénéfice d'une formation pédagogique ou socio-pédagogique HES ou ES achevée.
- Expérience dans le domaine de l'enfance de 4 à 12 ans.
- Disposer d'excellentes compétences rédactionnelles et d'une connaissance des outils informatiques usuels.
- Personne bienveillante et dynamique, dotée d'un sens des responsabilités aigüe et d'une résistance au stress.
- Compétences avérées en matière de pédagogie éducative, gestion de groupes et de gestion de conflits.
- Aptitude à travailler aisément autant au sein d'une petite équipe que seul·e.
- Expérience en EJC est un atout supplémentaire.
- Expérience dans la gestion d'équipe est atout supplémentaire.
- Faire preuve de flexibilité et de souplesse horaire.

Nous offrons

- Un salaire selon les normes cantonales
- Horaire de travail réparti au pro-rata de 43 semaines sur l'année scolaire complète.

Démarches et contact

Votre offre de service, accompagnée des documents usuels, est à adresser avec la mention « Offre de services EJC » par courriel au secrétaire municipal :

Monsieur Michel Joray à l'adresse : m.joray@pery-laheutte.ch

Un extrait de casier judiciaire sera demandé aux candidat.e.s ayant passé le premier entretien avec succès.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Marion Veugeois, directrice de l'EJC, au 079 536 41 08 aux heures de bureau habituelles.